Un / Une Responsable du service Régie Voirie et Propreté Urbaine

La ville de Pontault-Combault, commune de 38.000 habitants aux portes du Grand Paris, allie proximité de la capitale, accessibilité via le RER E et l'autoroute A4, et un cadre de vie préservé.

Dans le cadre du nouveau mandat, l'un des axes du projet politique consiste à lutter contre toutes les formes de pollution climatique et écologique et faire de la collectivité un exemple pour le territoire. Disposant d'un réseau routier de 120 km, la commune s'évertue à en assurer un entretien permanent pour garantir un cadre vie agréable aux administrés tant sur la qualité des voiries que sur la propreté du domaine public.

MISSIONS

Au sein du Département technique, placé(e) sous l'autorité du Directeur de la Voirie et Propreté Urbaine, vous participez à la définition et à la mise en œuvre des orientations stratégiques des régies voirie et de la propreté urbaine, et encadrez le service composé de 27 d'agents. Dans ce cadre-là, vous prenez en charge les missions suivantes :

Encadrement du service régie voirie et propreté urbaine

- ✓ Encadrement d'une équipe de 27 agents (7 agents en voirie et 20 agents en propreté urbaine)
- ✓ Planification, organisation et coordination de l'activité du service
- ✓ Elaboration et exécution du budget de la régie
- ✓ Gestion des marchés publics
- ✓ Veiller au respect et à l'application des consignes d'hygiène et de sécurité du travail.

○ Organisation des activités du service

- ✓ Planifier et coordonner les travaux à réaliser en régie
- ✓ Gestion du parc de véhicules de la régie
- ✓ Etablir les démarches afférentes aux travaux de la régie (arrêtés, autorisation, DICT,…)
- ✓ Veiller à la propreté des quartiers
- ✓ Veiller à l'état des voiries

○ *Relations*

- ✓ Coordonner les relations avec les différents partenaires
- ✓ Assurer le suivi avec les entreprises
- ✓ Assurer le lien entre les usagers et les travaux

PROFIL RECHERCHÉ :

De préférence, vous justifiez d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans sur un poste similaire, acquise au sein du secteur public.

Idéalement, Vous maitrisez les outils administratifs, financiers et réglementaires, et avez des notions en matière de marchés publics et en règles budgétaires.

Une bonne connaissance en matière de propreté urbaine ; du respect de la sécurité et de l'hygiène sur les chantiers est indispensable.

D'un tempérament rigoureux et tenace, vous possédez une capacité de proposition, d'autonomie et recherchez un environnement de travail dynamique qui laisse place à votre sens de l'initiative et des responsabilités.

Si vous possédez également une expérience managériale, qui vous a permis de développer vos capacités à fédérer, soutenir et encourager une équipe tout en affirmant votre leadership, cela serait un atout non négligeable.

CONDITIONS DE RECRUTEMENT ET AVANTAGES PROPOSÉS :

- Poste à temps complet (choix entre 9 cycles de travail, dont 3 permettant ½ journée off par semaine)
- Recrutement par voie statutaire ou contractuelle (contrat d'un an renouvelable) dans le cadre d'emplois des agents de maitrise territoriaux et des techniciens territoriaux
- Régime indemnitaire + NBI 15 points (titulaires exclusivement) + prime semestrielle Collectivité adhérente au CNAS
- Participation aux cotisations mutuelle
- Possibilité de télétravail 1 jour/semaine

POUR POSTULER :

Les candidatures sont à adresser (lettre de motivation + CV) à l'attention de Monsieur le Maire
- par courrier : Hôtel de Ville
Direction des ressources humaines
107 avenue de la République
77347 Pontault-Combault Cedex
- ou par mail : recrutement@pontault-combault.fr